



---

**Numéro 2017-12-511                      Affectation fonds d'investissement**

---

**Attendu** l'état du surplus libre au 31 décembre 2016 est de 17 612 239 \$ ;

**Attendu** qu'il y a lieu en fin d'année d'affecter le surplus pour divers projets qui viennent tout juste de se terminer. Du 6 915 827 \$ investit à ce jour, il a un solde de 1 475 145 \$ non lié à une source de financement ;

**Attendu** que le surplus libre était la source de financement prévu pour ces investissements ;

Il est proposé par Guillaume Lévesque-Sauvé

Appuyé par Linda Toulouse

Il est résolu :

- **Que** le conseil municipal affecte le montant de 1 475 145 \$ du surplus libre dans le fonds d'administration, pour financer les dépenses d'investissement.

Adopté unanimement.

---

**Numéro 2017-12-512                      Affectation fonds d'administration**

---

**Attendu** que l'exercice budgétaire 2017 comprenait des revenus d'opération de 23 000 000 \$ ;

**Attendu** l'état du surplus libre au 31 décembre 2016 de 17 612 239 \$ ;

**Attendu** le manque à gagner de 3 890 000 \$, est principalement dû à :

- 2 297 000 \$ en vente de terrain et autres actifs (à recevoir en 2018)
- 1 146 000 \$ de taxes en moins face aux prévisions
- 256 000 \$ en droit de mutation non perçu

**Attendu** que les dépenses étaient estimées à 23 000 000 \$ et nous ne prévoyons pas les dépasser, puisque nous sommes en date du 30 novembre 2017 à 21 255 000 \$ soit 92% des dépenses ;

Il est proposé par monsieur Guillaume Lévesque-Sauvé

Appuyé par monsieur Richard Dubuc

Il est résolu :

- **Que** le conseil municipal affecte le montant de 3 890 000 \$ du surplus libre dans le fonds d'administration

Adopté unanimement.

---

<b>Numéro 2017-12-513</b>	<b>Autorisation de signature – Renouvellement de l’entente intermunicipale de service en matière de prêt de personnel</b>
---------------------------	---

---

**Attendu** la constitution de la régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château desservant les villes de Beauharnois et de Châteauguay ;

**Attendu** que la régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château, de par sa résolution numéro 2016-005 adoptée lors de l’assemblée ordinaire de son conseil d’administration tenue le 31 août 2016, a signifié son intention de désigner le conseiller stratégique en développement durable et relations gouvernementales de la Ville, M. Alain Gravel, à titre de secrétaire-trésorier de la régie ;

Attendu qu’à cette fin, une entente intermunicipale de service en matière de prêt de personnel a été signé par la Ville de Beauharnois le 7 septembre 2016 (résolution numéro 2016-09-381) et par la régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château le 8 septembre 2016 ;

Attendu que cette entente se termine le 31 décembre 2017 et qu’il y a lieu de la renouveler pour une période d’une (1) année supplémentaire tel que stipulé à l’article 6.2 de ladite entente ;

Il est proposé par madame Roxanne Poissant

Appuyé par madame Linda Toulouse

Il est résolu :

- **D’autoriser** monsieur Bruno Tremblay, maire de la Ville de Beauharnois à signer le renouvellement de l’entente intermunicipale de services en matière de prêt de personnel afin de prolonger le mandat du conseiller stratégique en développement durable et relations gouvernementales de la Ville, monsieur Alain Gravel, à titre de secrétaire-trésorier de la régie Sports et loisirs Beau-Château le tout jusqu’au 31 décembre 2018.

Adoptée unanimement.

---

<b>Numéro 2017-12-514</b>	<b>Levée de la séance</b>
---------------------------	---------------------------

---

Il est proposé par Alain Dubuc

Appuyé par Jocelyne Rajotte

Il est résolu

- Que la séance du conseil municipal soit et est levée à 21 h 30.

Adoptée unanimement.

---

**Bruno Tremblay, maire**

---

**Julie Fortin, directrice générale**